



Ville de
Saint-Saturnin-lès-Avignon

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

République Française

Séance du 29 Mars 2016

Le Mardi 29 mars 2016
à 18 heures 30

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Présents et représentés
27	24	27

Date de la convocation
22/03/2016

Date d'affichage
04/04/2016

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses séances sous la présidence de **Jean FAVIER**, Maire de Saint-Saturnin-lès-Avignon,

Présents :

FAVIER Jean – MALEN Serge – BONNEFOUX Chantal – TRUCCO René – MILELLI Roselyne – COUSTON Rémy – COSTE Josiane – DUCRES Jacques – GAZONNET Simone – LOUIS-VASSAL Patrick – HERMANN Pascal – SALUZZO Joëlle – DUVERLIE Chantal – SAGUN Catherine – HERMANN Catherine – RABERT Christophe – FILLIERE Thierry – FISCHER Lionel – BENZENGAT Joannie – MAHU Thomas – BERARD Edith – DUCLERCQ Jean-Pierre – CARO Jean-Claude – JOUGLA Frédéric

Procurations :

Mme COLLET Solange a donné procuration à Mme BONNEFOUX Chantal
Mme POMMEL Martine a donné procuration à M. TRUCCO René
M. CRISA Laurent a donné procuration à M. DUCLERCQ Jean-Pierre

Secrétaire de séance :

Mme HERMANN Catherine

DELIBERATION N° 2016-03-20

OBJET : FINANCES : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE
EXERCICE 2016

RAPPORTEUR : M. Jean FAVIER - Maire.

M. le Maire soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,

Vu la délibération n° 2016-02-01 du 1^{er} février 2016 relative au débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2016,

Lors de sa séance du 1^{er} février 2016, notre conseil municipal a débattu des orientations budgétaires proposées pour l'année 2016, en application de l'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales.

Je vous invite à adopter le budget primitif principal 2016 de notre commune.

Je vous résume ainsi les principales orientations de ce budget.

Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document qui vous a été remis et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

Ce budget s'équilibre dans la présentation par chapitre ci-annexée.

AYANT OUI l'exposé de son rapporteur,
APRÈS avis de la commission des finances et des affaires générales réunie le 21 mars 2016,
APRÈS en avoir délibéré,

Il est proposé au CONSEIL MUNICIPAL de bien vouloir :

ADOPTER le budget primitif 2016 du budget principal de la commune, par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement.

RESULTAT DU VOTE

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
22	/	5

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture
le 04/04/2016
de la publication
le 04/04/2016

Mme BERARD –
MM. DUCLERCQ – CARO –
CRISA - JOUGLA



PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

PRESENTATION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	1 093 908,00	0,00	1 118 890,00		1 118 890,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 666 800,00	0,00	2 685 499,00		2 685 499,00
014	Atténuations de produits	122 218,00	0,00	31 860,00		31 860,00
65	Autres charges de gestion courante	349 826,06	0,00	362 085,00		362 085,00
Total des dépenses de gestion courante		4 232 752,06	0,00	4 198 334,00		4 198 334,00
66	Charges financières	51 453,01	0,00	48 684,97		48 684,97
67	Charges exceptionnelles	10 490,00	0,00	5 806,00		5 806,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 294 695,07	0,00	4 252 824,97		4 252 824,97
023	Virement à la section d'investissement (5)	520 035,00		664 827,10		664 827,10
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	266 956,93		252 441,93		252 441,93
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		786 991,93		917 269,03		917 269,03
TOTAL		5 081 687,00	0,00	5 170 094,00		5 170 094,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 170 094,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	107 000,00	0,00	74 000,00		74 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	290 602,00	0,00	302 160,00		302 160,00
73	Impôts et taxes	3 060 763,00	0,00	3 159 503,60		3 159 503,60
74	Dotations, subventions et participations	1 031 610,00	0,00	970 809,00		970 809,00
75	Autres produits de gestion courante	65 800,58	0,00	66 000,00		66 000,00
Total des recettes de gestion courante		4 555 775,58	0,00	4 572 472,60		4 572 472,60
76	Produits financiers	215,00	0,00	160,00		160,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 555 990,58	0,00	4 572 632,60		4 572 632,60
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	7 800,00		0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		7 800,00		0,00		0,00
TOTAL		4 563 790,58	0,00	4 572 632,60		4 572 632,60

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

597 461,40

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 170 094,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

917 269,03

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	62 180,00	8 305,84	33 200,00		41 505,84
204	Subventions d'équipement versées	106 000,00	0,00	21 500,00		21 500,00
21	Immobilisations corporelles	793 293,42	32 196,82	885 429,08		917 625,90
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	302 250,42	0,00	451 670,00		451 670,00
Total des dépenses d'équipement		1 263 723,84	40 502,66	1 391 799,08		1 432 301,74
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	171 340,00	0,00	159 000,00		159 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières		171 340,00	0,00	159 000,00		159 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	230 000,00	0,00	180 000,00		180 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 665 063,84	40 502,66	1 730 799,08		1 771 301,74
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	7 800,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		7 800,00		0,00		0,00
TOTAL		1 672 863,84	40 502,66	1 730 799,08		1 771 301,74

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

152 817,26

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 924 119,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	256 499,48	0,00	141 530,00		141 530,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		256 499,48	0,00	141 530,00		141 530,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	190 000,00	0,00	152 000,05		152 000,05
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	764 402,59	0,00	193 319,92		193 319,92
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions	64 200,00		340 000,00		340 000,00
Total des recettes financières		1 018 602,59	0,00	685 319,97		685 319,97
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	230 000,00	0,00	180 000,00		180 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 505 102,07	0,00	1 006 849,97		1 006 849,97
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	520 035,00		664 827,10		664 827,10
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	266 956,93		252 441,93		252 441,93
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		786 991,93		917 269,03		917 269,03
TOTAL		2 292 094,00	0,00	1 924 119,00		1 924 119,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 924 119,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

917 269,03